

habitées du Bas-Canada.” Les bords du Saguenay généralement et du lac Saint-Jean, sont également susceptibles de culture. Les jésuites ont ou autrefois à *Métabitchouan*, sur le lac Saint-Jean, et à *Assuapmousoin*, sur la rivière de même nom, qui se jette dans ce lac, des établissemens où il y avait chapelle, maison, magasin, moulin, jardins, vergers, terres en culture, &c. D’après les témoins nommés ci-dessus, “à commencer près de la pointe aux Roches, trois lieues au-dessous de Chicoutimi, du côté du nord, jusqu’à la rivière *Mista-achimitché*, il y a un espace de 23 lieues de front sur quatre de profondeur, d’un sol riche et fertile.” A la pointe des Roches, la plaine, ou vallée fertile, s’élargit à la profondeur d’environ 15 lieues. “Depuis la baie de *Ha-ha*, du côté du sud, six lieues au-dessous de Chicoutimi, jusqu’au lac Saint-Jean, en passant au nord des lacs *Tsigonami* et *Tsigonamitchiche*, il y a un espace de 20 lieues de long sur cinq ou six de large, de terre labourable.” Le climat y est généralement bon, aussi tempéré qu’aux environs de Québec, plus tempéré même en certains endroits, particulièrement à Chicoutimi, “à cause du grand nombre de montagnes qui entourent ces terres,” ou de leur bonne exposition, ou situation en pente du côté du midi. “Les légumes y viennent à perfection, et les grains, orge, pois, froment, à parfaite maturité.” La végétation y est aussi rapide, plus même peut-être, que dans le voisinage de la capitale du Canada. Les bois de construction, particulièrement le pin, rouge et blanc, y sont abondants et de la plus belle qualité, ainsi que l’érable à sucre, le merisier, ou bouleau noir, &c. Il y a assez de terres fertiles, outre les avantages de la pêche de la baleine, du marsouin, du loup-marin, du saumon, &c.; pour la subsistance d’une population aussi nombreuse que l’est celle du district des Trois-Rivières.

Si ces terres s’établissent, Chicoutimi, “situé à la tête de la navigation du Saguenay, deviendrait une ville de commerce, d’où l’on exporterait d’abord des pelleteries, du poisson, de l’huile, des bois de construction; et ensuite de la potasse, du bled, de la farine, des viandes salées, du chanvre,” du sucre d’érable, des pommes ou du cidre, &c. : Tadoussac, comme lieu d’entrepôt, se couvrirait de hangars, de magasins, de boutiques, d’ateliers, &c., pour la facilité de ce commerce et la commodité de ceux qui le feraient. La ville de Chicoutimi prospérerait, parce qu’elle serait au centre de la population, de la fertilité, et des productions du pays; le village ou le bourg de Tadoussac, parce qu’il serait sur le passage et à la portée des vaisseaux arrivant d’Europe et d’ailleurs, ou y retournant. Pour plusieurs même cet entrepôt pourrait être le terme du voyage. Si le pays, la contrée, voulons-nous dire, s’établissait, trois ports superbes, Tadoussac, Ha-ha, Chicoutimi, ne seraient plus là gisant comme en pure perte; “le Saguenay, comme nous le disions dans un autre ouvrage, il y a quinze ou seize ans,” le